

RAPPORT DU PRESIDENT
Du jury du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'éducateur territorial de jeunes enfants

Le concours d'éducateur territorial de jeunes enfants ouvert pour la Région Corse, au titre de l'année 2024 est organisé par le Centre de Gestion de la Corse du sud.

6 postes ont été ouverts au concours.

Un arrêté du 29 janvier 2024 modifie le nombre de postes, passant ainsi de 6 à 14 postes.

L'arrêté d'ouverture de ce concours est pris en date du 10 juillet 2023.

Retrait de dossier de candidature : du mardi 12 septembre au mercredi 18 octobre 2023 inclus.

Date limite de dépôt de dossier de candidature : jeudi 26 octobre 2023 inclus.

Le concours sur titres de recrutement des éducateurs territoriaux de jeunes enfants comporte une épreuve orale d'admission consistant en un entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel territorial au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois

(Durée : 25 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé).

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée les mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 mars 2024 au Palais des congrès et des expositions d'Ajaccio.

Vingt-cinq candidats ont participé à l'unique épreuve sur les trente-quatre candidats admis à concourir.

Nombre de candidats inscrits	36
Nombre de candidats convoqués	34
Nombre de candidats présents	25
Taux d'absentéisme	26,5%

LES CHIFFRES DE L'ADMISSION

Candidats convoqués	Candidats présents	Note la + élevée	Note la + basse	Note < 5	Note ≥ 10
34	25	19	10	0	25

Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire inférieure à 5/20.

Le jury a déterminé un seuil d'admission : 15/20. Ainsi, quatorze candidats sont retenus.

Fait à Ajaccio le 22 mars 2024.

Le Président du jury :

Antoine OTTAVI

Maire de Bastelicaccia

Président du Centre de Gestion de Corse du sud